

Le recteur Gérard-François DUMONT¹



ISRAËL ET LES TROIS BOULEVERSEMENTS DE SA GÉOPOLITIQUE DES POPULATIONS

Résumé : Les paramètres démographiques sont au cœur des évolutions géopolitiques, soit qu'ils les influencent, soit qu'ils en soient les conséquences. Or, la situation géopolitique interne et externe d'Israël s'est trouvée profondément modifiée depuis son indépendance en 1948 du fait de trois bouleversements – plutôt imprévus - de la géopolitique des populations : une immigration pérenne, une fécondité restée étonnamment élevée tout en connaissant des changements différentiels majeurs et un basculement de son poids démographique par rapport aux diasporas juives. Après avoir pris la mesure de ces bouleversements, ce texte examine leurs effets géopolitiques.

Mots-clés : Israël ; Palestine ; Territoires palestiniens ; population ; juifs ; arabes ; musulmans ; démographie ; géopolitique ; démographie politique ; géographie des populations ; migration ; fécondité ; diaspora

Abstract: *Demographic parameters are at the heart of geopolitical developments, whether they influence them or are their consequences. Since its independence in 1948, Israel's internal and external geopolitical situation has been profoundly altered by three - rather unexpected - upheavals in population geopolitics: perennial immigration, a fertility rate that has remained surprisingly high while undergoing major differential changes, and a tipping of its demographic weight in relation to the Jewish diasporas. After taking stock of these upheavals, this text examines their geopolitical effects.*

Keywords: *Israel ; Palestine ; Palestinian Territories ; population ; Jews ; Arabs ; Muslims ; demography ; geopolitics ; political demography ; population geography ; migration ; fertility ; diaspora*

1. Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, Président de la revue *Population & Avenir*. À paraître : Dumont Gérard-François, « Israël et les trois bouleversements de sa géopolitique des populations », *Géostratégiques*, n° 63, 2023.

LES PARAMÈTRES DÉMOGRAPHIQUES SONT AU CŒUR des évolutions géopolitiques, soit qu'ils les influencent, soit qu'ils en soient les conséquences. Mais, le plus souvent, dynamiques démographiques et dynamiques géopolitiques s'entremêlent. Ainsi, la situation géopolitique interne et externe d'Israël s'est trouvée profondément modifiée depuis son indépendance en 1948 du fait de plusieurs bouleversements – plutôt imprévus – de la géopolitique des populations.

D'abord, on aurait pu penser qu'un contexte de tensions géopolitiques, de conflits militaires périodiques et de risques d'actions terroristes aurait fini par nuire à l'attractivité migratoire d'Israël. D'ailleurs, cette attraction a été loin d'être exclusive pour les juifs émigrant des pays arabes dans les années 1950 et 1960. Effectivement, seulement une partie de ces derniers se sont réfugiés en Israël, les autres partant en Europe, en Amérique du Nord ou en Amérique du Sud. Il n'était donc pas absurde de penser que la situation géopolitique instable et conflictuelle de la Palestine géographique, c'est-à-dire cet espace qui va du Jourdain à la Méditerranée, se traduirait par une insécurité rebutant l'immigration de juifs issus de pays démocratiques où la constitution et les lois respectent leur liberté religieuse.

En deuxième lieu, considérons, pendant les premières décennies de l'indépendance, la forte surfécondité des Israéliens arabes par rapport aux populations juives d'Israël, par exemple encore à 6 enfants par femme dans la période 1979-1983², et, en conséquence, la forte hausse attendue des Israéliennes arabes en âge de procréer. On aurait pu penser que le poids relatif des Israéliens arabes allait augmenter dans des proportions significatives.

En troisième lieu, compte tenu l'attraction migratoire des démocraties occidentales pour une partie des juifs ayant dû quitter le Moyen-Orient ou le Maghreb dans les années 1950 ou 1960, et du fait que la grande majorité des juifs qui vivent hors d'Israël résident dans des pays respectueux des minorités religieuses (États-Unis, France, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Australie, Brésil...), on aurait pu penser que les diasporas juives auraient eu un poids démographique demeurant nettement majoritaire dans l'ensemble de la population juive dans le monde.

Or, aucune de ces trois dynamiques, *a priori* marquées du coin du bon sens, ne s'est produite. Ce sont donc, par rapport à elles, trois bouleversements qu'il faut constater. Le premier tient à une attractivité migratoire d'Israël qui ne se dément pas, en dépit de la conflictualité de la région, et dont les différents facteurs

2. Okun, Barbara S., "Fertility and marriage behavior in Israel: Diversity, change, and stability", *Demographic research*, vol. 28, 12 mars 2013.

explicatifs devront être analysés. Un deuxième s'explique par le mouvement démographique naturel doublement singulier, à la fois par son importance, donc une croissance démographique exceptionnelle pour un pays en période post-transitionnelle³, et par sa répartition selon les différents types religieux. Il en résulte un troisième bouleversement, le basculement du peuplement juif dans le monde avec une population juive d'Israël devenant plus nombreuse que les populations cumulées de toutes les diasporas juives. Et, selon les lois de la démographie politique⁴, toutes ces dynamiques exercent d'incontestables effets géopolitiques internes et externes.

Une attraction migratoire pérenne

Au début du XIX^e siècle, la Palestine géographique compte 275 000 habitants, dont seulement 22 000 chrétiens orientaux et 7 000 juifs. Le pays est sous la coupe de propriétaires et de fonctionnaires turcs ottomans depuis que Jérusalem a été prise en 1071 aux Fatimides par les Seldjoukides. Ceux-ci en ont changé unilatéralement le statut en 1078, déclenchant ainsi en Europe le lancement de la première croisade, dont l'objectif est de permettre à nouveau des pèlerinages chrétiens à Jérusalem.

À compter de la fin du XIX^e siècle, divers courants migratoires de ressortissants de la Diaspora⁵ commencent à converger vers la Palestine géographique. Ces personnes sont d'abord chassées par les pogroms russes, puis par les conséquences de l'Affaire Dreyfus qui conduit le journaliste viennois Theodor Herzl, constatant l'intensité de l'antisémitisme, y compris dans le pays de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, à publier *L'État des Juifs*⁶ en 1896. À la veille de la Première Guerre mondiale, en 1914, la Palestine géographique compte environ 700 000 habitants, dont près de 100 000 juifs.

Puis ces flux migratoires de la Diaspora perdurent au fil de l'essor du sionisme dans le contexte de la déclaration Balfour du 2 novembre 1917⁷. De 1919 à 1948,

3. Parant, Alain, « Le déclin de la natalité dans le monde et en Europe. Quels mécanismes explicatifs ? Quelle géographie ? », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 44, avril 2023. <https://doi.org/10.3917/lap.046.0001>; Dumont, Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2023.

4. Cf. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

5. Le mot Diaspora avec une majuscule, tel qu'il a été utilisé pendant des siècles, se réfère exclusivement aux juifs dispersés dans le monde en dehors de la Palestine.

6. Herzl, Theodor, *Der Judenstaat*, 1896.

7. « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif,

le nombre total d'immigrants est de l'ordre de 450 000, dont un tiers venu de Pologne dans les années 1934-1936. Les immigrants juifs de Palestine sont donc essentiellement ashkénazes.

Après l'indépendance d'Israël en 1948, le socle démographique du pays continue de bénéficier d'apports migratoires sans lesquels ce pays n'aurait pu passer de 806 000 habitants en 1948 à 1 258 000 en 1950, à plus de 8,5 millions en 2016⁸, puis à plus de 9 millions en 2022.

Toutefois, la population d'Israël serait plus importante sans le premier conflit israélo-arabe déclenché par les armées égyptienne, syrienne, irakienne et transjordanienne après le vote du 29 novembre 1947 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Celui-ci approuvait la résolution 181 partageant le territoire de l'ancien Mandat britannique sur la Palestine pour y établir un État juif sur 55 % du territoire et un État arabe sur le reste. Or, ce partage territorial fut accepté par la partie juive mais refusé par les États arabes. La guerre d'indépendance d'Israël, qui dure 13 mois, réduit la population d'Israël mais uniquement par suite du départ d'habitants arabes. En effet, 625 à 675 000 personnes selon les sources israéliennes, 700 à 800 000 selon les sources palestiniennes, fuient leurs villages, notamment pour la bande de Gaza, le Liban, la Syrie ou la Jordanie devenue indépendante en 1946 et qui va unifier la Transjordanie (l'est du Jourdain) et la Cisjordanie⁹ (jusqu'en juin 1967). Dans ces pays, ils deviennent alors des réfugiés¹⁰. Environ 155 000 Arabes restent dans le territoire de l'État d'Israël. Et ni eux, ni leurs descendants ne connaissent de flux d'immigration par la suite.

Cette forte augmentation de la population d'Israël rappelée ci-dessus, en dépit de l'émigration liée à la guerre israélo-arabe de 1947-1948, s'explique donc, dans une proposition importante, par l'immigration de juifs issus d'autres pays.

étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

8. Ce chiffre officiel de la population d'Israël comprend tous les résidents de Jérusalem-Est et du plateau du Golan, tout comme la population juive mais non arabe des Territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) ; cf. DellaPergola, Sergio, May, John F., Lynch, Allyson C. « La démographie d'Israël : une histoire unique », PRB, mars 2014.

9. Selon l'acte connu comme le « décret d'Unification » voté le 24 avril 1950, lors de sa session inaugurale, par le nouveau Parlement jordanien.

10. Avec un statut spécifique de réfugiés palestiniens, administré par l'UNRWA (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine refugees in the Near East*).

Dans les années 1950 et 1960, contrairement aux migrations des décennies précédentes vers la Palestine, les immigrants juifs sont majoritairement séfarades. Ils ne viennent donc plus essentiellement d'Europe mais d'Égypte, d'Irak, du Yémen, de Turquie, d'Iran, puis du Maroc, de Tunisie ou d'Algérie, soit de pays arabes ou à majorité musulmane où la décolonisation et le nationalisme s'affirment à l'encontre des minorités non musulmanes. Par exemple, L'Égypte expulse pour l'essentiel sa population juive en 1956 et l'Algérie en 1962. Certes, ces juifs égyptiens ou algériens descendants de diasporas présentes dans ces pays depuis des siècles, voire des millénaires, ne regagnent pas tous, Israël, loin s'en faut, mais c'est le cas d'une partie d'entre eux. Un nouveau flux majeur vers Israël (figure 1) se produit entre 1989 et 1996, avec près de 700 000 personnes venant de Russie et des autres Républiques soviétiques.

Au total, de 1948 à fin 2001, l'immigration juive totalise 2 950 000 personnes. Ensuite, au *xxi*^e siècle, le taux d'accroissement migratoire d'Israël demeure constamment positif, avec l'immigration de juifs de la Diaspora, même si aucun choc géopolitique majeur n'a déclenché une intense vague migratoire, comme cela s'était produit à deux reprises dans la seconde moitié du *xx*^e siècle.

Cette attraction migratoire pérenne d'Israël appelle l'analyse de ses facteurs explicatifs dus à des phénomènes de répulsion et d'attraction.

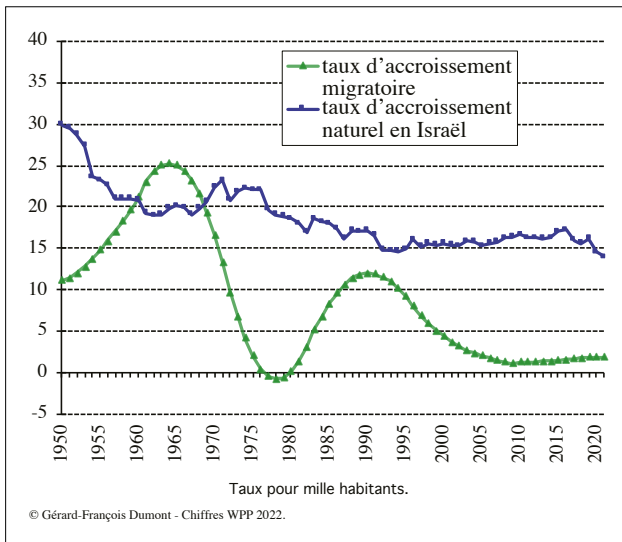


Figure 1. Les taux d'accroissement migratoire et d'accroissement naturel en Israël

Les deux ensembles de facteurs de l'immigration juive en Israël

D'une part, dans certains pays, la situation conflictuelle pousse les juifs à partir. Par exemple, depuis 2014 et la guerre qui se prolonge dans l'est de l'Ukraine, plusieurs milliers de juifs ukrainiens ont rejoint Israël d'autant que, ne disposant pas d'un passeport de l'Union européenne, ils peuvent difficilement envisager un autre territoire de destination. D'autre part, dans d'autres pays, comme la France ou la Turquie, surtout depuis la tentative de coup d'État de juillet 2016, une certaine montée de l'antisémitisme, attestée parfois par des actes odieux dont ceux dus à l'idéologie du totalitarisme islamiste¹¹, ont des effets répulsifs. Ainsi, en France, nombre de juifs ont quitté le département de Seine-Saint-Denis où il subissait un antisémitisme dans une partie de l'espace public ou à l'école pour leurs enfants ; certains sont restés en France notamment en s'installant dans le XVII^e arrondissement de Paris ; d'autres sont partis en Israël¹².

Le second ensemble de raisons tient à l'attraction migratoire d'Israël, dans ses dimensions spirituelle et pratique. Sa dimension spirituelle tient à ce que les juifs de la diaspora ressentent souvent un sentiment identitaire pour Israël, ce qui conduit certains à éprouver le besoin de faire leur *alyah*¹³, mot hébreu signifiant littéralement « ascension » ou « élévation spirituelle » et qui désigne pour un juif de la Diaspora le fait d'émigrer vers la Terre sainte. Sa dimension pratique tient à ce qu'une institution, l'Agence juive pour Israël, organe gouvernemental héritier, depuis 1948, de l'Agence juive pour la Palestine créée en 1929, accompagne la migration des juifs vers Israël pour les aider à s'insérer dans le pays aux plans linguistique, professionnel, du logement ou de la scolarité des enfants. Cet accompagnement est personnalisé, pour permettre une meilleure intégration, avec des programmes spéciaux propres aux immigrants selon leur pays d'origine, leur langue et leurs spécificités.

Résultat de ces éléments de répulsion et d'attraction : environ 30 000 juifs de la diaspora viennent s'installer chaque année en Israël. Certes, cette immigration n'est pas toujours définitive. Des raisons familiales, des difficultés à s'insérer dans le monde du travail, l'adaptation aux codes d'une société qui a ses us, une protection sociale moindre que celle de leur pays précédent, par exemple pour les juifs

11. Comme la prise d'otages dans le magasin Hyper cacher de Montreuil le 9 janvier 2015, ayant causé la mort de quatre Français de confession juive.

12. Le Penven, Éric, « Populations de France : une émigration croissante à la géographie diversifiée », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 35, août 2021. <https://doi.org/10.3917/lap.035.0001>

13. Par exemple, en France des « salons de l'alyah » sont organisés périodiquement dans les plus grandes villes comme Paris, Marseille ou Lyon.

venant de France, expliquent des retours vers le pays d'origine. Israël ne dispose pas de statistiques précises sur le nombre de personnes finissant par renoncer à une installation définitive en Israël, mais l'ordre de grandeur serait un huitième des immigrants, sachant aussi que certains continuent de vivre à cheval entre Israël et leur pays d'origine, ce qui est facilité par ce que j'ai appelé les « nouvelles logiques migratoires »¹⁴.

Ainsi, les flux migratoires de juifs de la Diaspora vers Israël sont irréguliers, en fonction des chocs et des évolutions géopolitiques qu'ont connus ou que connaissent les pays où vit la Diaspora, mais constants. Et les immigrants ont contribué à un mouvement naturel singulier, en raison de l'apport d'un nombre accru de femmes en âge de procréer. Or, selon la formule que j'ai proposée, « heureusement, la migration ne rend pas stérile »¹⁵. Donc, par leur fécondité, les immigrants, puis les descendants d'immigrants, forment une part importante de la natalité en Israël. Ceci exerce des effets sur le taux d'accroissement naturel d'autant que le pays se caractérise par un deuxième bouleversement concernant la fécondité.

Un multiple bouleversement dans la fécondité

Au sein d'Israël, une différence notable dans le mouvement naturel tient aux évolutions très contrastées de la fécondité¹⁶ des Israéliens musulmans et des Israéliens juifs. La population des Israéliens musulmans¹⁷ a avancé dans la transition démographique¹⁸ en adaptant sa fécondité à l'amélioration des taux de survie de ses enfants. Sa fécondité était encore de 6 enfants par femme dans les années 1979-1983 ; elle s'abaisse à 4,5 enfants par femme à compter de 1986-1989, puis une diminution progressive se constate depuis le début du XXI^e siècle. En conséquence, la fécondité des Israéliennes musulmanes semble désormais se situer à un niveau semblable à la moyenne nationale, soit 3,0 enfants par femme (figure 2),

14. Dumont, Gérard-François, « Les nouvelles logiques migratoires », dans : Université de tous les savoirs, sous la direction d'Yves Michaud, *Qu'est-ce que la Globalisation ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004.

15. Dumont, Gérard-François, « Épistémologie de la science de la migration internationale », dans : Moriniaux, Vincent (direction), *Les mobilités*, Paris, Éditions Sedes, 2010.

16. Okun, Barbara S., "Fertility and marriage behavior in Israel: Diversity, change, and stability", *Demographic research*, volume 28, article 17, 12 march 2013.

17. Les Israéliens musulmans ont formellement les mêmes droits que les autres personnes de nationalité israélienne, dont le droit de vote, ce qui explique la présence de parlementaires israéliens arabes à la Knesset, mais non les obligations militaires.

18. C'est-à-dire qui est parvenu à des niveaux très bas de mortalité infantile, infanto-adolescente et maternelle.

notamment en raison de l'augmentation de l'âge à la première naissance et par la hausse du nombre de femmes non mariées à 40 ans.

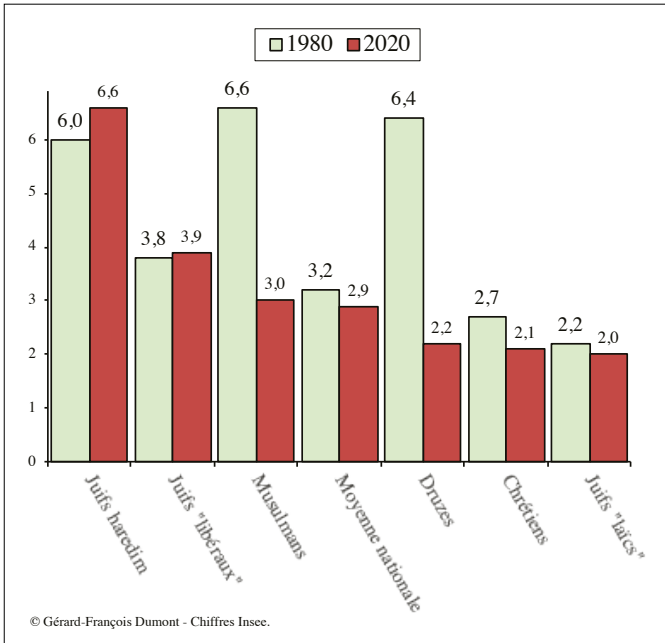


Figure 2. La fécondité (nombre d'enfants par femme) en Israël selon les groupes de population

Du côté des Israéliennes juives (2,9 enfants par femme en 2022), pour une population qui a terminé depuis plusieurs décennies sa transition démographique, le niveau de fécondité est exceptionnel puisque, dans des pays ayant un régime semblable de mortalité, comme en Europe, en Asie orientale, au Canada ou au Brésil, la fécondité est le plus souvent nettement inférieure au seuil de remplacement des générations, donc dans une situation d'« hiver démographique »¹⁹ (figure 3). Comment l'expliquer ?

En réalité, ce chiffre de 2,9 enfants par femme n'est que la moyenne des comportements de fécondité des Israéliennes juives, moyenne qui ne doit pas masquer une autre singularité du mouvement naturel en Israël. En effet, le Bureau central

19. Dumont, Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2023.

des statistiques d'Israël continue de scinder la population juive en plusieurs catégories selon le niveau de religiosité : ultra-orthodoxes ou haredim²⁰, juifs traditionnels ou « libéraux », et juifs laïcs ou « séculiers ».

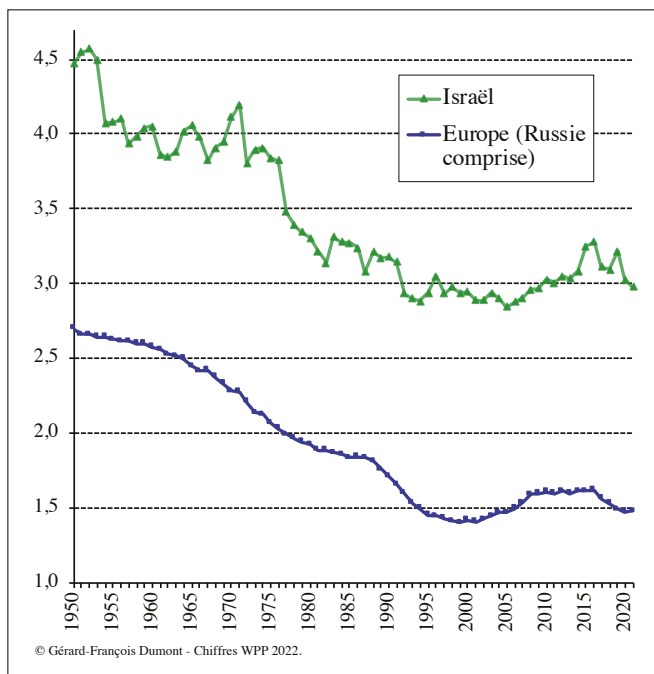


Figure 3. La fécondité (nombre d'enfants par femme) en Israël et en Europe

Or, la fécondité de ces groupes est fort différenciée. Celle des juifs ultra-orthodoxes ou juifs haredim dépasse les six enfants par femme. De nombreux haredim souhaitent une famille nombreuse pour compenser les millions de vies perdues durant l'Holocauste, ou sont persuadés de servir Dieu en procréant. Ils ont peu recours aux outils modernes de contraception. Plus généralement, leur moindre usage de la télévision ou d'internet les éloigne d'influences extérieures, par exemple des discours malthusiens assez largement relayés dans les médias²¹. En outre, les

20. Mot signifiant littéralement « Craignant Dieu ».

21. Dumont, Gérard-François, « Faut-il sauver le monde du malthusianisme ? », communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Paris, lundi 26 septembre 2022. <https://academiciensmoraletpolitiques.fr/2022/09/27/gerard-francois-dumont-faut-il-sauver-le-monde-du-malthusianisme/>

femmes haredim se marient généralement plus tôt, à un âge où la fertilité est plus élevée et qui signifie une plus longue période de procréation possible dans des catégories religieuses où les naissances hors mariage seraient malvenues. Comme, en outre, c'est parmi les ultra-orthodoxes que l'on trouve les plus faibles pourcentages de femmes non mariées, leur influence sur la natalité en Israël s'en trouve accrue.

À l'inverse, les juifs laïcs ou séculiers comptent une fécondité autour de 2 enfants par femme. Entre ces deux extrêmes, les juifs « libéraux » ont une fécondité aux environs de 3,9 enfants par femme. En conséquence de ses évolutions, depuis le milieu des années 2010, la fécondité des Israéliens juifs et musulmans serait désormais quasiment au même niveau.

Il n'est pas aisé de trouver des explications à la fécondité élevée des juifs « libéraux ». Ce ne peut guère être les possibilités de congés parentaux qui, en Israël, ne sont pas très étendues. Toutefois, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est facilitée par une forte implication des grands-parents rendue possible notamment par une fréquente proximité géographique entre le domicile des parents et des grands-parents. L'importance de la volonté d'accueillir des enfants se lit peut-être aussi dans les sondages d'où il résulte que les Israéliens se considèrent plus heureux que les populations de nombre de pays occidentaux et affichent une certaine confiance en l'avenir.

Enfin, l'État israélien s'est mobilisé pour lutter contre l'infertilité en finançant les traitements médicaux contre ce risque et en subventionnant les fécondations *in vitro*. Ceci ne permet qu'un nombre réduit de naissances supplémentaires, mais l'État montre ainsi combien il souhaite favoriser la procréation.

Ce bouleversement dans la fécondité différenciée selon les groupes religieux explique un changement limité entre le poids de juifs et des arabes, ces derniers étant très majoritairement musulmans.

Selon les statistiques d'Israël (CBS), les arabes représentaient 18 % de la population totale du pays en 1996. Ce pourcentage a certes augmenté en un quart de siècle de 3 points, atteignant 21,1 % en 2021, mais cette augmentation a été plus faible qu'envisagé compte tenu, comme précisé ci-dessus, de la diminution de la fécondité des arabes. En conséquence, les Israéliens arabes demeurent une minorité certes relativement accrue, mais nettement minoritaires sous l'effet d'une fécondité qui s'est abaissée, en dépit des effectifs croissants des femmes arabes en âge de procréer et en raison d'une fécondité demeurée élevée de la population juive. La part des Israéliens juifs demeure donc incontestablement majoritaire, avec 74 % de la

population en 2021 contre 80 % en 1996. Finalement, ce sont les petites minorités, soit des chrétiens non-arabes, des personnes d'autres religions²² et celles n'ayant aucune affiliation religieuse, souvent originaires de l'ex-Union soviétique, augmentées par des immigrants venus de pays non arabes, dont le poids relatif s'est le plus accru, passant de 1,5 % en 1996 à près de 5 % en 2021.

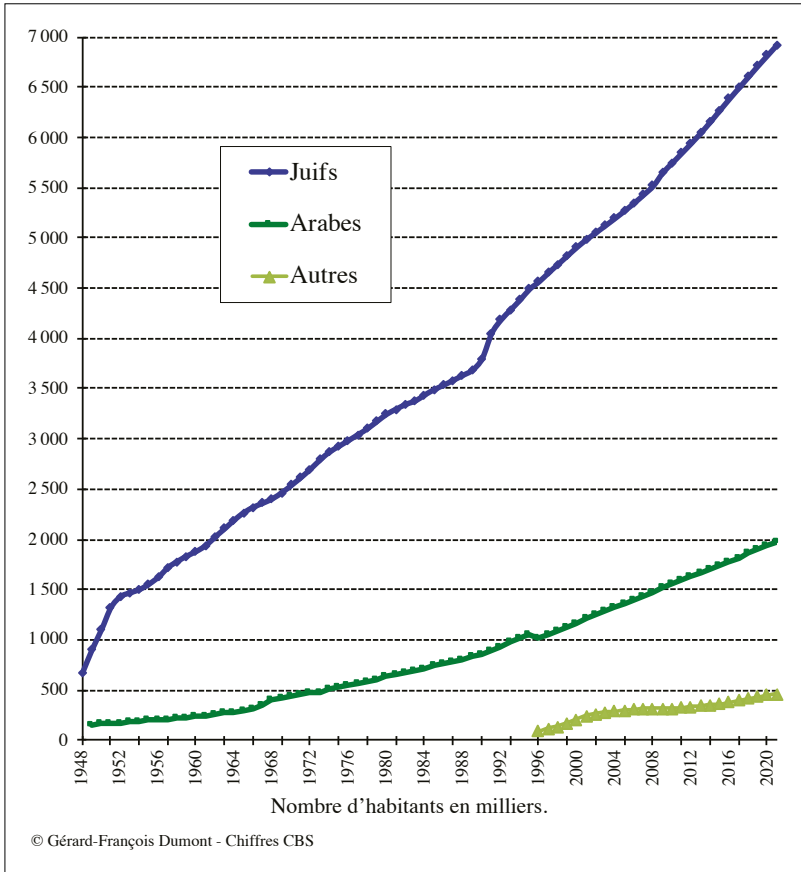


Figure 4. La répartition de la population d'Israël selon trois groupes (chiffres non disponibles pour le groupe « autres » avant 1996)

22. Dont les membres non-juifs des familles de citoyens israéliens juifs qui, d'après la Loi du retour de 1950, ont le droit de vivre en Israël et d'acquérir la nationalité israélienne et des immigrants originaires de pays où domine le bouddhisme ou l'hindouisme.

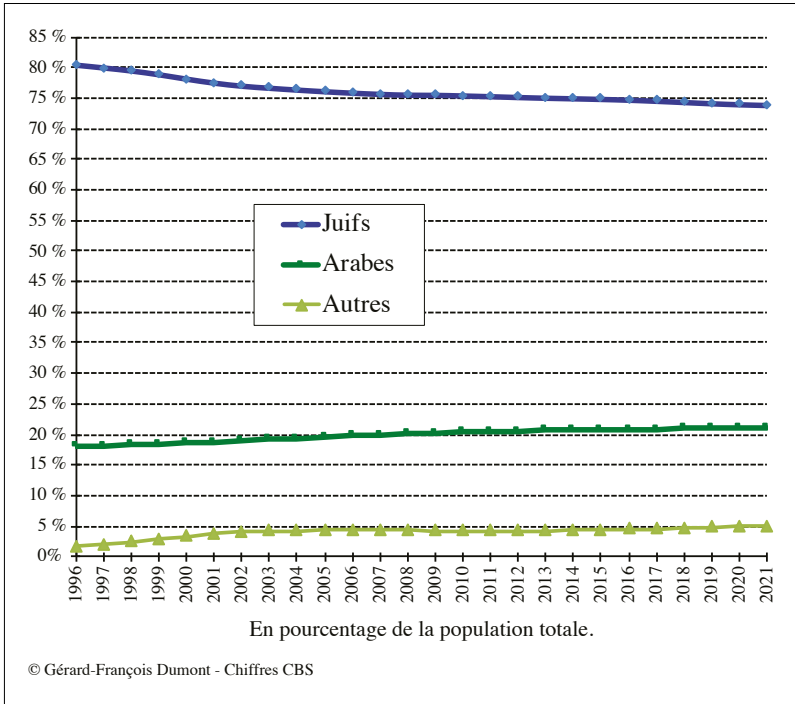


Figure 5. La proportion des trois groupes de la population d'Israël

Un basculement du peuplement juif dans le monde

La population d'Israël dépasse donc les 9 millions depuis 2022, soit un décuplement depuis 1948, sous le double effet du mouvement migratoire et de la natalité. Mais cette hausse s'explique aussi par une longévité accrue, comme en attestent le faible taux de mortalité infantile et une espérance de vie qui a augmenté au fil des années. Ainsi, l'amélioration des taux de survie des générations a contribué et contribue à un niveau plus élevé des effectifs de la population.

Effectivement, en Israël, la mortalité infantile est très faible en chiffre absolu comme en chiffre relatif avec un niveau fort bas par rapport aux grands pays du Moyen-Orient. Pour l'année 2022, elle est de 2,8 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances²³, soit presque trois fois moins que la Turquie (8), plus de

23. Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 760, novembre-décembre 2022, www.population-demographie.org/revue03.htm

trois fois moins que l’Iran (11) et près de six fois moins que l’Égypte (16). Quant aux Territoires palestiniens, leur mortalité infantile est quatre fois plus élevée (12) que celle d’Israël. Concernant l’espérance vie à la naissance, elle a davantage progressé en Israël que dans les pays voisins : pour l’année 2022, elle est de 85 ans pour les femmes contre 81 ans en Turquie, 77 ans en Iran, 76 ans en Égypte et pour les Territoires palestiniens.

En conséquence des deux bouleversements précédents, l’immigration continue et le fort accroissement naturel en Israël, la géographie des juifs dans le monde change considérablement. Lors de la fondation de l’État en 1948, il y avait 11,5 millions de juifs dans le monde, dont 6 % (690 000) en Israël ; en 2015, le monde compte 14,5 millions de juifs, dont 43 % vivant en Israël ; en 2022, 16 millions de juifs dont 46 % en Israël. Si les tendances actuelles se prolongent, un effet de ciseau pourrait s’effectuer, les Juifs vivant en Israël devenant majoritaires dans le monde. Ce bouleversement est déjà illustré par le fait que, depuis 2021, les juifs d’Israël sont devenus plus nombreux que ceux des États-Unis.

Loi géopolitique du nombre et ses conséquences

Fort de ces trois bouleversements, Israël est donc un pays singulier par l’augmentation très rapide de sa population depuis sa création, avec une fécondité considérablement plus élevée que celle des autres pays développés. Selon les projections moyennes, Israël pourrait dépasser le seuil – certes symbolique, mais hautement symbolique – des dix millions d’habitants au cours des années 2020, donnant très probablement à Israël un poids démographique supérieur à ceux de la Biélorussie, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Grèce ou du Portugal²⁴. Puis Israël pourrait compter 13 millions d’habitants à l’horizon 2050, avec une composition qui aurait évolué. Parmi la population juive d’Israël, les ultra-orthodoxes pourraient représenter 30 % de la population juive en l’an 2050, sous le double effet de leur fécondité élevée et de leur nombre accru de femmes en âge de procréation. Quant à la population arabe d’Israël, elle pourrait dépasser 3 millions en 2050, en dépit de la baisse de sa fécondité, mais en raison des effets d’inertie, donc représenter presque un quart de la population du pays.

24. Baumert, Philippe, Bairras, Philippe, Bianchi-de-Aguiar, Fernando, « Lisbonne, Porto et le « désert » portugais ? », *Population & Avenir*, n° 764, septembre-octobre 2023.

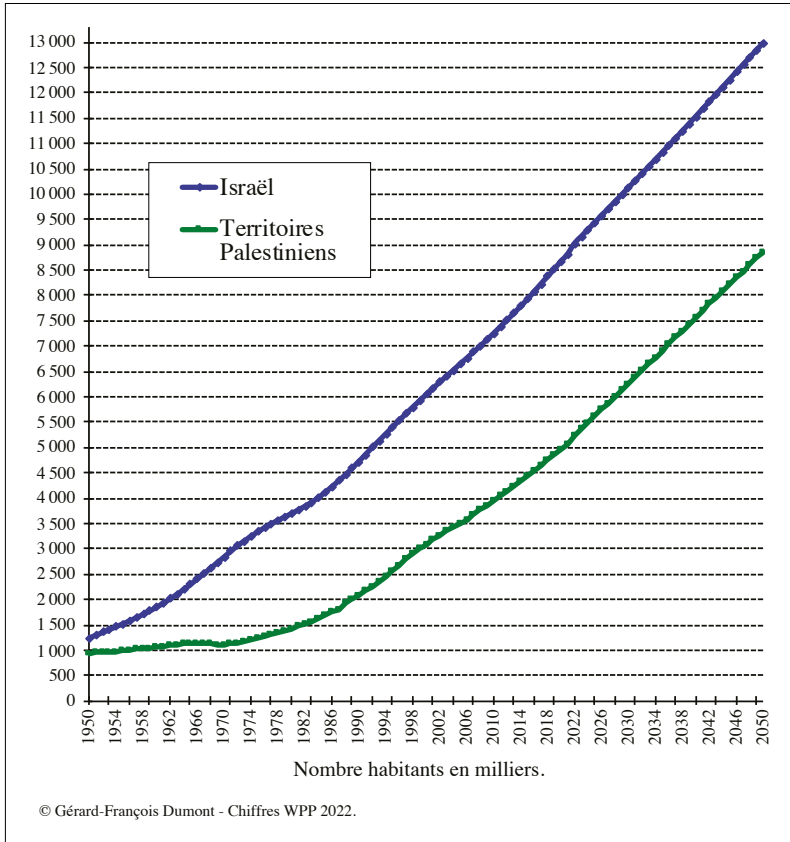


Figure 6. La population d’Israël et des Territoires palestiniens : estimation et projection moyenne à l’horizon 2050

Dans le contexte géopolitique du Proche-Orient, en considérant la Palestine géographique, le poids démographique relatif des juifs devrait diminuer, sachant que la projection moyenne concernant les Territoires palestiniens indique 8,8 millions d’habitants en 2050 contre 4,8 en 2016, avec néanmoins une croissance nettement supérieure à Gaza²⁵ qu’en Cisjordanie. Si la fécondité moyenne des populations juives en Israël demeure élevée, et plus particulièrement celle des ultra-orthodoxes, les juifs devraient rester majoritaires non seulement au sein d’Israël,

25. Évidemment, de nombreux événements politiques peuvent se produire d’ici là ; cf. par exemple : Dumont, Gérard-François, « De la population de Gaza à une prospective géopolitique », *Outre-Terre*, n° 22, 2009.

mais aussi au sein de l'espace de la Palestine géographique, avec un peu plus de dix millions de juifs contre huit millions d'Arabes, dont trois millions seraient des citoyens israéliens.

Les évolutions démographiques pèsent et pèseront sur l'évolution géopolitique de la région. Au sein d'Israël, le poids électoral accru des plus religieux ne semble guère, *a priori*, favoriser la solution des deux États, ni sans doute celle d'une confédération²⁶. D'ailleurs, les Israéliens vivant en Cisjordanie ont une fécondité élevée qui devrait augmenter leur poids démographique et électoral relatif par le seul effet du mouvement naturel, même si d'autres implantations ne sont pas décidées. Du côté des Territoires palestiniens, la volonté d'une forte vitalité démographique reste souhaitée par plusieurs dirigeants qui déploient des moyens dans ce sens, mais on ne peut tenir pour nul l'émigration des Territoires palestiniens ou de Gaza, même si cette dernière est autant que possible empêchée par le Hamas qui contrôle la bande de Gaza depuis 2007. En outre, si Israël confirme son dynamisme économique et sait répondre aux besoins d'une population croissante, ce pays pourrait voir son poids économique et les moyens d'assurer sa défense augmenter de façon significative. Autrement dit, avec son bon niveau économique, porté par l'augmentation de sa population active, et l'importance de ses budgets et moyens sécuritaires, Israël parvient, ce qui est rare, à avoir à la fois le « beurre » et les « canons » dans une région où le « beurre », c'est-à-dire le niveau de développement, reste souvent insuffisant²⁷. Si les Territoires palestiniens continuent d'avoir des problèmes de « beurre », ce qui est à craindre si leur gouvernance ne s'améliore pas, notamment en faisant reculer les pratiques de corruption, le conflit idéologique peut se trouver accentué par l'écart économique et technologique.

Une autre question posée par la loi géopolitique du nombre concerne le poids absolu et relatif croissant des haredim pouvant limiter le développement d'Israël. En effet, les fils des haredim sont souvent scolarisés dans des écoles religieuses où est privilégiée l'étude de la Torah, au détriment des matières scientifiques. Or, ces matières sont au cœur de la réussite économique d'Israël et le meilleur passeport pour trouver un emploi dans le secteur des technologies, très présent en Israël. En réalité, parmi les adultes juifs ultraorthodoxes, il semblerait que moins de la moitié soit présente sur le marché du travail, car ils se consacrent à l'étude des textes

26. Dumont, Gérard-François, « L'utopie ou la guerre. Pour une Confédération palestinienne », *Panoramiques*, n° 59, 3^e trimestre 2002.

27. En 2021, le revenu national par habitant d'Israël en parité de pouvoir d'achat est évalué à 44 060 \$ contre 7 370 \$ pour les Territoires palestiniens.

religieux anciens. Un certain nombre vit donc des revenus professionnels perçus par leurs épouses et d'allocations de l'État.

Un autre effet de la loi du nombre doit être examiné. Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, il a été considéré que le Premier ministre d'Israël, certes élu par la seule population de nationalité israélienne, peut légitimement s'exprimer aussi comme le représentant de l'ensemble des juifs dans le monde, la situation géopolitique conflictuelle dans laquelle se trouve Israël justifiant cette prééminence. Il en est ainsi même si, bien évidemment, les juifs dans le monde ne sont pas tous nécessairement d'accord avec la politique du Premier ministre de telle ou telle période.

Le fait que le nombre de juifs d'Israël devienne plus élevé que celui des juifs de la diaspora ne peut que renforcer cette légitimité, encourageant donc les Premiers ministres d'Israël à se considérer comme les porte-parole de l'ensemble des juifs dans le monde.

Ainsi, les effets directs et indirects des bouleversements démographiques d'Israël apparaissent davantage de nature à accentuer les tensions proche-orientales qu'à les apaiser, à moins qu'un sens partagé du bien commun finisse par convaincre les uns et les autres de l'intérêt d'une réconciliation. Mais cette dernière ne peut se concrétiser que si elle est encouragée par le contexte géopolitique général, et notamment par les puissances et les opinions publiques régionales. Le *tempo* démographique, ou plutôt les *tempi* démographiques d'Israël et de son environnement laissent penser que, demain comme hier, l'histoire géopolitique d'Israël, et bien entendu celle de l'ensemble de la Palestine, sera étroitement liée aux évolutions dans sa géographie des populations. ■

Bibliographie

- Baumert, Philippe, Bairras, Philippe, Bianchi-de-Aguiar, Fernando, « Lisbonne, Porto et le « désert » portugais ? », *Population & Avenir*, n° 764, septembre-octobre 2023.
- DellaPergola, Sergio, May, John F., Lynch, Allyson C. « La démographie d'Israël : une histoire unique », PRB, mars 2014.
- Dumont, Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2023.
- Dumont, Gérard-François, « Faut-il sauver le monde du malthusianisme ? », communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Paris, lundi 26 septembre 2022. <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2022/09/27/gerard-francois-dumont-faut-il-sauver-le-monde-du-malthusianisme/>

- Dumont, Gérard-François, « Épistémologie de la science la migration internationale », dans : Moriniaux, Vincent (direction), *Les mobilités*, Paris, Éditions Sedes, 2010.
- Dumont, Gérard-François, « De la population de Gaza à une prospective géopolitique », *Outre-Terre*, n° 22, 2009.
- Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.
- Dumont, Gérard-François, « Les nouvelles logiques migratoires », dans : Université de tous les savoirs, sous la direction d'Yves Michaud, *Qu'est-ce que la Globalisation ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004.
- Dumont, Gérard-François, « L'utopie ou la guerre. Pour une Confédération palestinienne », *Panoramiques*, n° 59, 3^e trimestre 2002.
- Herzl, Theodor, *Der Judenstaat*, 1896.
- Le Penven, Éric, « Populations de France : une émigration croissante à la géographie diversifiée », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 35, août 2021. <https://doi.org/10.3917/lap.035.0001>
- Okun, Barbara S., « Fertility and marriage behavior in Israel : Diversity, change, and stability », *Demographic research*, volume 28, article 17, 12 march 2013.
- Parant, Alain, « Le déclin de la natalité dans le monde et en Europe. Quels mécanismes explicatifs ? Quelle géographie ? », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 44, avril 2023. <https://doi.org/10.3917/lap.046.0001>
- Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 760, novembre-décembre 2022, www.population-demographie.org/revue03.htm